



PLUS DE JUSTICE SOCIALE DANS LA MONDIALISATION

6 ET 7 JUIN 2019 – PARIS



RÉUNION DES MINISTRES DU TRAVAIL DU G7
G7 SOCIAL
6 ET 7 JUIN 2019, PARIS

DOSSIER DE PRESSE

ÉDITO



La présidence française du G7, qui fait de la lutte contre les inégalités sa première priorité, nous offre une occasion historique pour nous engager résolument à construire une mondialisation plus juste au profit du plus grand nombre.

Parce qu'il est de notre responsabilité d'agir ensemble pour **plus de justice sociale dans la mondialisation**, j'aurai l'honneur d'accueillir mes homologues ministres du Travail du G7 et la Commissaire européenne en charge de l'emploi, à l'occasion du G7 Social prévu les 6 et 7 juin 2019 à Paris. J'ai également tenu à associer à ces travaux les organisations internationales, l'ONU, via la présidente de son assemblée générale, l'OIT, l'OCDE, le FMI, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce, mais aussi les partenaires sociaux nationaux, européens et internationaux que représentent le L7 et le B7.

À la veille du centenaire de l'Organisation internationale du travail, j'inviterai les membres du G7 Social à appeler au renforcement du **respect des normes internationales du travail dans la finance et le commerce** et à promouvoir de nouvelles régulations sociales pour **un avenir du travail durable et inclusif**.

« Je suis convaincue que le G7 Social sera l'occasion de conjuguer nos forces pour une mondialisation plus régulée, afin d'assurer davantage de protections et d'ouvrir de nouvelles opportunités à nos concitoyens. »

La protection sociale est la première des protections face aux aléas de la vie. Et pourtant, plus de la moitié de la population mondiale, la plupart travaillant dans l'économie informelle, ne bénéficie d'aucune forme de protection sociale. Nous prendrons donc un engagement fort en faveur d'**un accès universel à des systèmes de protection sociale adaptés**, pour ainsi armer les individus face aux aléas d'un monde du travail en mutation rapide et profonde.

Le monde du travail change à grande vitesse et d'ici vingt ans, un métier sur deux sera transformé, sous l'effet de la numérisation de l'économie ou du développement de l'intelligence artificielle. Une chose est sûre : l'avenir du travail est entre nos mains. Avec mes partenaires du G7, nous proposerons un plan d'action coordonné en faveur de la promotion du travail décent dans l'économie des plateformes.

Face aux transformations numériques, massives et accélérées, nous partagerons nos solutions pour un investissement conséquent dans les compétences des jeunes, des femmes et des moins qualifiés, pour ne laisser personne au bord du chemin.

Ma grande priorité, la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes sera également à l'agenda du G7 Social. Et en particulier l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences et le harcèlement au travail. À ce titre, des représentantes du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes sont invitées à contribuer à nos échanges.

Je suis convaincue que le G7 Social sera l'occasion de conjuguer nos forces pour une mondialisation plus régulée, afin d'assurer davantage de protections et d'ouvrir de nouvelles opportunités à nos concitoyens.

Muriel Pénicaud
Ministre du Travail



LE G7 : DES VALEURS COMMUNES ET UNE VOLONTÉ DE SE COORDONNER

Le G7, ou groupe des 7, réunit sept pays : **l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, et le Royaume-Uni.**

L'Union européenne est également associée aux travaux du G7 depuis 1977. Ensemble, ils représentent **40 % du PIB mondial et 10 % de la population mondiale.** Particularité du groupe : il n'a ni existence juridique, ni secrétariat permanent, ni membre de droit.

Chaque année, la présidence est assurée par un des sept États, qui fournit les moyens nécessaires aux travaux du groupe et définit les grandes orientations.

Le G7 est né de la volonté de se coordonner pour faire face au premier choc pétrolier en 1975.

Depuis, le G7 se réunit chaque année au niveau des chefs d'États et de gouvernements pour parler de paix et sécurité, lutte contre le terrorisme, développement, éducation, santé, environnement et changement climatique par exemple. Autant de sujets qui impliquent les différents acteurs et nécessitent des réponses communes.

Les pays du G7 partagent un socle de valeurs communes : **la démocratie, le respect des droits humains et des libertés fondamentales, le libre marché, le respect du droit international.**

Les priorités de la présidence française du G7 pour le Sommet de Biarritz

La France assure la présidence du G7 depuis le 1^{er} janvier 2019. Elle prend le relai du Canada, hôte du Sommet en 2018, et confiera la présidence du G7 aux États-Unis l'an prochain.

Le Sommet de Biarritz qui se tiendra du 24 au 26 août constituera le point d'orgue de la présidence française du G7.

Cinq grandes priorités ont été retenues pour ce Sommet :

- la lutte contre les inégalités de destin, en mettant l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès à l'éducation et à des services de santé de qualité ;
- **la réduction des inégalités environnementales** grâce à la mobilisation de financements accrus en faveur du climat et à la conduite d'une transition écologique juste, centrée notamment sur la **préservation de la biodiversité** et des océans ;
- la promotion de politiques commerciales, fiscales et de développement plus justes et équitables ;
- **l'action pour la paix, contre les menaces sécuritaires et le terrorisme qui déstabilisent les fondations de nos sociétés** ;
- l'exploitation de manière éthique et centrée sur l'humain des opportunités offertes par le numérique et l'intelligence artificielle.

Le Sommet du G7 sera par ailleurs marqué par un partenariat renouvelé avec l'Afrique, en mettant en avant trois priorités :

1. la création d'emploi durable

2. l'appui à l'entrepreneuriat, en particulier féminin

3. l'amélioration et la prévisibilité des conditions favorables à l'investissement

En lien avec ses partenaires du G5 Sahel, le G7 adoptera par ailleurs une initiative en faveur du Sahel qui reposera sur l'élargissement des soutiens à l'Alliance pour le Sahel, mais aussi l'accroissement des efforts en faveur du développement humain par l'éducation et la santé. L'amélioration des perspectives économiques et la résilience aux chocs, et le **renforcement de la lutte contre les trafics** viendront compléter nos efforts pour soutenir cette région.





LA RÉUNION DES MINISTRES DU TRAVAIL DU G7

L'appel à l'action et les engagements du G7 Social en faveur de la réduction des inégalités se déploieront dans quatre directions.

1) Renforcer la coopération multilatérale pour plus de justice sociale

L'action multilatérale se traduit par une coopération renforcée entre États dans le but d'instaurer des règles communes bénéfiques au plus grand nombre. Ces dernières années, les replis nationaux comme le creusement des inégalités sociales ont engendré la défiance des citoyens à l'égard d'une mondialisation qui ne protège pas assez en laissant plus d'un travailleur sur deux dans l'économie informelle, alors qu'elle doit offrir de nouvelles opportunités avec les transformations numériques et environnementales.

Dans un monde où les enjeux économiques, sociaux et environnementaux nous impactent collectivement, nous devons apporter des réponses communes pour réduire les inégalités sociales. De par leur poids économique et les valeurs démocratiques qui les animent, la France et ses partenaires du G7 ont une responsabilité particulière.

À l'occasion du G7 Social, ils appelleront à renforcer la coopération entre États et organisations internationales et ainsi apporter des régulations sociales plus effectives dans la gouvernance mondiale.

Depuis plus de cent ans, nous agissons au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour nous doter de **normes communes pour protéger les droits des hommes et des femmes au travail** : accès à un travail convenablement rémunéré, droit de s'associer et d'exprimer leurs demandes, interdiction du travail forcé et du travail des enfants, droit à la sécurité sociale pour les travailleurs et leurs proches, égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.



Afin de prévenir les inégalités et l'exclusion, un des moyens les plus efficaces consiste à renforcer **l'intégration des normes internationales du travail de l'OIT dans les programmes d'action des autres organisations internationales, en matière de finance et de commerce, pour assurer un avenir du travail durable et inclusif.**

À ce titre, la ministre du Travail propose à ses partenaires du G7 la mise en place d'un cycle de coordination et de dialogue multilatéral pour la justice sociale et la réduction des inégalités.

Il s'agira de rencontres annuelles des organisations internationales pour faire respecter les normes internationales du travail dans le commerce, pour veiller à ne pas dégrader la couverture sociale des travailleurs lors des programmes d'aide financière aux pays en difficulté, ou encore apporter des réponses communes aux défis des transformations du travail. La conduite responsable des entreprises multinationales dans les chaînes d'approvisionnement mondiales fera l'objet d'une attention particulière pour garantir la santé et la sécurité des travailleurs partout dans le monde.

Ce forum favorisera la mise en œuvre d'actions conjointes et rendra régulièrement compte des progrès réalisés.

2) Soutenir l'accès universel à une protection sociale adaptée aux mutations du travail

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficie d'aucune protection sociale face à la maladie, la maternité, le chômage, la vieillesse ou l'invalidité. Cela concerne notamment plus de 60 % des actifs dans le monde qui se trouvent en situation de travail informel. L'absence de couverture sociale contre les aléas de la vie au quotidien accentue les inégalités au détriment d'une croissance durable et inclusive.



Pour y mettre fin, **les membres du G7 s'engageront à garantir à leurs ressortissants des protections sociales adaptées aux nouvelles mobilités** qu'exigent les mutations du monde du travail et inclusives car fondées sur des principes de solidarité et de partage des risques.

Ces systèmes de protection sociale devront être mis en place grâce à **un financement durable et équitable**, associant cotisations et impôts, par la mise en place de **socles de protection sociale** et par l'augmentation progressive du niveau des prestations. Ils devraient être construits dans chaque pays avec **la participation des citoyens et des partenaires sociaux**.

La France et ses partenaires du G7 soutiendront les partenariats globaux associant organisations internationales, institutions financières, partenaires sociaux, agences de développement, et secteur privé **pour offrir, d'ici 2030, des socles de protection sociales à tous, partout dans le monde.**

La ministre du Travail et ses partenaires du G7 poursuivront leurs échanges de bonnes pratiques pour assurer des protections sociales pour tous, avec une couverture la plus large possible et la portabilité des droits dans un monde du travail en constante évolution. Ils partageront leurs réformes en cours et leurs pratiques les plus novatrices dans le cadre du « Forum sur l'avenir du travail du G7 » créé sous la présidence italienne, lancé sous la présidence canadienne du G7 et organisé par l'OCDE.

3) Préparer les individus aux transformations numériques

Le monde du travail change à grande vitesse. Les transformations numériques, l'économie des plateformes, la robotisation et l'intelligence artificielle modifient le marché du travail, créent des opportunités d'emploi et améliorent la productivité. Elles peuvent également détruire ou modifier des emplois, ou encore dégrader les conditions de travail, mettant ainsi en cause la qualité des emplois créés.



Les membres du G7 Social s'accordent sur l'importance de **garantir des conditions de travail décentes aux travailleurs des plateformes**, quel que soit leur statut.

La ministre du Travail et ses partenaires du G7 encourageront la recherche statistique sur l'économie des plateformes pour ainsi adapter leurs politiques publiques et réglementations : dans un cadre de discussion global tenant compte de leur caractère mondialisé ou encore par la promotion de codes de conduite volontaires et des mécanismes de dialogue social innovants.

Afin d'accompagner ces transformations du travail et de faciliter l'évolution ou la reconversion professionnelle des travailleurs, les pays du G7 sont mobilisés pour répondre aux risques et saisir les opportunités. La France s'est engagée à investir massivement dans l'acquisition des compétences, à travers le plan d'investissement dans les compétences et la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. **Les membres du G7 ont l'ambition d'investir dans les compétences, la formation professionnelle tout au long de la vie, et l'apprentissage des jeunes pour faire face aux nouveaux besoins du marché du travail.**

La ministre du Travail et ses partenaires du G7 partagent l'ambition d'investir dans la formation tout au long de la vie pour renforcer les capacités des travailleurs à s'adapter aux exigences nouvelles et évolutives des emplois, en particulier dans le numérique et l'intelligence artificielle.

Des politiques efficaces d'investissement dans la formation sont essentielles pour garantir l'égalité des chances pour tous. Les membres du G7 considèrent comme prioritaires l'acquisition des formations numériques par les catégories les plus vulnérables, en particulier les jeunes et les travailleurs les moins qualifiés.

4) Assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'égalité femmes-hommes déclarée grande cause du quinquennat par le président de la République doit également être une grande cause mondiale. **Si des progrès ont été accomplis ces dernières années, selon le Forum économique mondial, au rythme actuel, les inégalités de genre ne seront pas éliminées avant au moins 100 ans.**



La France et ses partenaires du G7 ont pris des mesures novatrices et ambitieuses pour promouvoir l'égalité des sexes sur le marché du travail.

La France s'est engagée dans une politique volontariste avec la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » selon le principe « à travail égal, salaire égal » et pour une égalité enfin réelle dans le monde professionnel. Désormais, les entreprises ont une obligation de résultats : les inégalités de carrière et les écarts de salaire constatés devront être corrigés d'ici à 2022, sous peine de sanction financière. Si nécessaire, les entreprises devront dédier une enveloppe au rattrapage salarial et un contrôle sera effectué. **La France et ses partenaires du G7 Social partageront leurs instruments et leurs politiques en faveur de l'égalité professionnelle** afin de poursuivre les efforts entrepris et promouvoir de nouvelles actions dans les pays du G7 et au-delà.

La ministre du Travail et ses partenaires du G7 s'engagent pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- Enfin combler les écarts de salaires entre les hommes et les femmes ;
- Encourager les entreprises à la transparence et à l'évaluation de leurs écarts salariaux ;
- Instaurer des incitations financières, si nécessaire des sanctions en cas de non-respect de la réduction des écarts salariaux ;
- Favoriser l'inclusion des femmes dans le marché du travail, accroître leur représentation dans les instances décisionnelles mais aussi dans les secteurs où elles sont encore sous-représentées (sciences et techniques, ingénierie) ;
- Permettre un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle ;
- Mettre fin à la violence et au harcèlement dans le monde du travail.



LES ENGAGEMENTS DU G7 SOCIAL

Les conclusions de la réunion des ministres du Travail du G7 et de la Commissaire européenne en charge de l'Emploi et des Affaires sociales seront publiées à l'issue de la réunion ministérielle, le 7 juin. Elles contribueront à l'agenda des solutions qui sera présenté lors du Sommet des chefs d'État de Biarritz du 24 au 26 août, en particulier pour renforcer la justice sociale dans la mondialisation.

Ces résultats seront également pris en compte à l'occasion d'autres événements internationaux organisés en 2019 :

- la Conférence internationale du travail placée sous le signe du centenaire de l'OIT, du 10-21 juin 2019 ;
- la réunion des ministres du Travail du G20, 1^{er} et 2 septembre à Matsuyama, Japon ;
- l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2019.



LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du G7

Allemagne

M. Hubertus Heil, ministre du Travail et des Affaires sociales

Canada

M. Graham Flack, sous-ministre, Emploi et Développement social

États-Unis

M. Alexander Acosta, secrétaire au Travail

France

Mme Muriel Pénicaud, ministre du Travail

Italie

M. Claudio Cominardi, secrétaire d'État à l'Emploi et aux Affaires sociales

Japon

M. Akira Miyakawa, vice-ministre pour la coordination des politiques, ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être

Royaume-Uni

Baronne Buscombe, ministre du Travail et des Retraites à la Chambre des Lords

Union européenne

Mme Marianne Thyssen, commissaire pour l'Emploi, les Affaires sociales, les Compétences et la Mobilité des travailleurs

Organisations internationales

Banque mondiale

Mme Annette Dixon, vice-présidente du Développement humain

FMI

M. David Coady, chef de la division de la politique des dépenses, département des affaires fiscales

OCDE

Mme Gabriela Ramos, directrice de cabinet du secrétaire général et Sherpa pour le G20

OIT

M. Guy Ryder, directeur général

OMC

M. Yonov Frederick Agah, directeur général adjoint



Partenaires sociaux

M. Bernard Spitz, président de la Fédération française de l'assurance, représentant du B7

M. Pierre Habbard, secrétaire général de la commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) et représentant du L7

M. Erol Kiresepi, président, Organisation internationale des employeurs

Mme Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale

M. Maxime Cerutti, directeur des affaires sociales, Business Europe

M. Luca Visentini, secrétaire général, Confédération européenne des syndicats

M. Russel Mills, secrétaire général, Business at OCDE, BIAC

Mme Elisabeth Tomé-Gertheinrichs, directrice générale adjointe en charge des politiques sociales, Mouvement des Entreprises de France

M. Laurent Berger, secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail

M. Eric Chevee, vice-président de la CPME chargé des Affaires sociales et de la Formation

Mme Marjorie Alexandre, secrétaire confédérale, Force ouvrière

Membres du Conseil consultatif pour l'égalité femmes-hommes du G7

Mme Irene Natividad, présidente de l'Institut de recherche et d'éducation GlobeWomen, du Global Summit of Women, et de Corporate Women Directors International

Mme Mercedes Erra, présidente exécutive d'Havas Worldwide et fondatrice de BETC

PROGRAMME

Jour 1 – Jeudi 6 juin Pavillon Élysée

18:15 Accueil des ministres et des délégations

19:00 Interventions :
Mme Muriel Pénicaud, ministre du Travail, France
M. Jean-Marc Borello, Groupe SOS
M. Thierry Marx, chef de cuisine
Mme Irene Natividad, présidente, Global Summit of Women, membre du Conseil consultatif pour l'égalité femmes-hommes du G7
Mme Mercedes Erra, présidente exécutive d'Havas Worldwide et fondatrice de BETC
Mme Nicole Abar, ancienne joueuse de l'équipe de France de football féminin, trois fois championne de France

Participants : toutes les délégations

19:30 – 19:35 Photo de groupe avec les ministres et avec les délégations

19:35 Dîner des membres du G7
Intervention du Premier ministre suédois Stefan Löfven

Jour 2 – Vendredi 7 juin Hôtel du Châtelet

8:00 – 9:00 Accueil – réunions bilatérales

9:00 – 9:30 Séance d'ouverture
Discours d'ouverture de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, France
Participants : membres du G7, organisations internationales (OCDE, OIT)

9:30 – 10:30 Session de travail : Préparer les individus aux transformations numériques

Allocution d'ouverture de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, France
Participants : membres du G7, organisations internationales (OCDE, OIT)

10:30 – 11:15 Réunions bilatérales

11:15 – 12:00 Session de travail : Soutenir l'accès universel à une protection sociale adaptée aux mutations du travail

Allocution d'ouverture de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, France
Participants : membres du G7, organisations internationales (OCDE, OIT)

- 12:00 – 12:45** **Session de travail : Assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**
- Allocution d'ouverture de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, France**
Participants : membres du G7, OCDE, OIT, membres du Conseil consultatif pour l'égalité femmes-hommes du G7
- 12:45 – 13:00** **Photo de famille**
- 14:30 – 15:45** **Session de travail : Renforcer la coopération multilatérale pour plus de justice sociale**
- Allocution d'ouverture de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, France**
Participants : membres du G7, OCDE, OIT, FMI, Banque mondiale, OMC, Assemblée générale des Nations unies (par vidéo)
- 15:45 – 16:00** **Observations finales et adoption du communiqué conjoint final**
Participants : membres du G7, OCDE, OIT, FMI, Banque mondiale, OMC
- 16:00 – 16:30** **Point presse**
Participants : membres du G7
- 16:30 – 17:30** **Réunion des ministres du G7 et des partenaires sociaux**
Participants : ministres du G7, OCDE, OIT, partenaires sociaux
- 17:30 – 18:00** **Point presse**
Participants : membres du G7 et partenaires sociaux



RÉUNION DES MINISTRES DU TRAVAIL DU G7
G7 SOCIAL
6 ET 7 JUNI 2019, PARIS

CONTACT PRESSE

Service de presse de la ministre du Travail
sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr